



Saviez-vous que ?

L'ENQUÊTE CARON

Le **11 septembre 1950**, une commission d'enquête s'ouvre après la requête de 1095 pages de 35 associations des milieux d'affaires, professionnels et syndicaux. Leur indignation naît d'un article du *Devoir* paru en novembre 1949 et intitulé : **Montréal sous le règne de la pègre**. Le principal confident à l'origine de cette nouvelle est nul autre que l'ancien directeur adjoint de la police montréalaise, **Pacifique Plante**, qui déplore que les forces de l'ordre tolèrent à ce point la prostitution et le jeu.

Présidée par le juge **François Caron**, l'**Enquête Caron** recueille, du 11 septembre 1950 au 2 avril 1953, les témoignages de 373 personnes (policiers, prostituées, tenanciers de maisons de jeux et de maisons closes).

Le 8 octobre 1954, le juge Caron remet son imposant rapport. On dépose **5000 chefs d'accusations**. Une soixantaine de policiers écopent, incluant le directeur de la police de Montréal, Albert Langlois, qui perd son poste. Bien qu'ayant été pointée du doigt lors de l'enquête, la classe politique, principalement les membres du Comité exécutif de Montréal, s'en sortent sans la moindre conséquence.

À l'aube de l'élection municipale de 1954, le maire Camillien Houde préfère toutefois se retirer, pavant la voie à l'un des avocats de la commission qui, à l'approche de la révolution tranquille, s'inscrira à jamais dans l'histoire de la métropole : **Jean Drapeau**.

*Source : Ville de Montréal